



## Un bracelet mal réparé

Par **Gilianne**, le **13/02/2017** à **21:24**

Bonjour,

J'ai récemment eu comme cadeau un bracelet pour les fêtes de noel. Celui ci, m'allant trop grand je suis retournée le faire régler à ma taille. Il a fallu rajouter la somme de 12 euros pour l'envoyer en atelier.

La vendeuse fait le "nécessaire " administratif, mais ne prend aucune mesure, elle analyse approximativement 1 cm à enlever.

2 semaines après mon conjoint retourne récupérer mon bracelet mais cette fois il est trop petit, je retourne donc dans la semaine en boutique pour l'y re déposer ( cette fois ci une mesure est prise. )

1 semaine après mon conjoint retourne le chercher et la encore mauvaise taille : Il est trop grand..

Savez vous si il est possible et si j'ai le droit de demander le remboursement du bracelet + de la réparation. ( un article du code de la consommation /une loi qui me couvre ? ) .

Cordialement